



14ème législature

Question N° : 29329	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Défense		Ministère attributaire > Défense
Rubrique > défense	Tête d'analyse > armement	Analyse > armes de petit calibre. production nationale.
Question publiée au JO le : 18/06/2013 Réponse publiée au JO le : 20/08/2013 page : 8881		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la nécessité de choisir une solution industrielle française pour la fourniture de fusils d'assaut et les munitions de petit calibre de l'armée, au lieu de sacrifier cette industrie et de privilégier les achats à l'étranger.

Texte de la réponse

Le fusil d'assaut Famas F1 en service au sein de nos armées a été fabriqué en France et continue d'être entretenu et réparé dans notre pays. Une consultation devrait être prochainement lancée par la direction générale de l'armement en vue du remplacement de cet équipement. Le ministère de la défense s'approvisionne actuellement en munitions de petit calibre auprès de fournisseurs étrangers, notamment européens, respectant des normes de qualité reconnues au niveau international. En effet, depuis le choix fait en 1999 par la société Giat-Industries de fermer son établissement du Mans, il n'existe plus en France de fabricant de munitions de petit calibre pour les armées. A cet égard, il convient de rappeler que cette décision a été prise dans un contexte de forte concurrence mondiale sur ce segment de marché et de viabilité réduite de cette activité en France, Giat-Industries préférant alors centrer ses efforts sur la production de munitions de moyen et gros calibres à plus forte valeur ajoutée.